



Créances entre époux suite à divorce

Par **maya_a_88**, le **26/03/2012** à **18:20**

Bonjour,

Suite à notre divorce en 2005, nous devons régler la liquidation des intérêts pécuniers de notre couple (régime de séparation de biens). Mon ex mari souhaite que je lui rembourse les prêts que nous avons pris pour payer "ma maison".

1. Je pense ne lui devoir que le capital puisque les intérêts seraient des charges de jouissance ???

2. Il dit avoir gagné 3 fois plus que moi...je pense que nos avis d'imposition peuvent prouver ce rapport, cependant nos salaires alimentaient un compte commun.....alors nos salaires deviennent donc commun ???

Avez vous des textes du Code civil pour appuyer mon raisonnement ?

Merci pour votre réponse.